

Rapport d'activités 2024

Avril 2025

INTRODUCTION

1. Etudiants en formation préparant au diplôme d'état
 - 1.1. Formation d'ambulanciers¹
 - 1.2. Formation d'assistants de régulation médicale (ARM)
 - 1.3. Formation d'aides-soignants (AS)
 - 1.4. Formation d'auxiliaires de puériculture (AP)
 - 1.5. Formation d'infirmières (IDE)
 - 1.6. Formation d'infirmières de bloc opératoire (IBODE)
 - 1.7. Formation de puéricultrices (Puer)
 - 1.8. Formation de psychomotriciens
2. Etudiants en formation continue
 - 2.1. Formation ASH
 - 2.2. Nouveaux actes professionnels AS
 - 2.3. Nouveaux actes professionnels AP
 - 2.4. Nouveaux actes professionnels ambulanciers
 - 2.5. Formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration pour les infirmiers exerçants au bloc opératoire
 - 2.6. Adaptation à l'emploi pour les infirmiers exerçants au bloc opératoire
 - 2.7. Adaptation à l'emploi pour les professionnels (hors IBO) exerçants au bloc opératoire
 - 2.8. Prescription de vaccins par un infirmier diplômé d'Etat
 - 2.9. Préparer l'épreuve de la sélection infirmière – Formation professionnelle continue
 - 2.10. Comment remplir Parcours Sup
 - 2.11. Accompagnement à la VAE
3. Activités de recherche
4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique
 - 4.1. Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat.
 - 4.2. Evaluation des actions de formation continue réalisées.
 - 4.3. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées.
5. Gestion
 - 5.1. Les ressources humaines de l'institut
 - 5.2. Les mouvements au sein de l'institut
 - 5.3. La formation professionnelle du personnel
 - 5.4. Les ressources matérielles
 - 5.4.1. Les locaux
 - 5.4.2. Les équipements
 - 5.5. Exécution du budget
 - 5.6. Modification du règlement intérieur
6. La qualité à l'IFPM
7. Partenariat et communication
 - 7.1. Les partenariats
 - 7.2. La communication
 - 7.2.1. Site internet
 - 7.2.2. Journées portes ouvertes
 - 7.2.3. Forum de l'orientation
 - 7.2.4. Les autres informations métiers

¹ Pour toutes les formations et métiers, lire indifféremment le masculin ou le féminin

CONCLUSION

INTRODUCTION

L'année 2024 à l'IFPM se caractérise par :

- La poursuite de l'augmentation des quotas infirmiers et dans une moindre mesure la capacité d'accueil des aides-soignants ; avec l'accompagnement des nouveaux formateurs et administratifs arrivés sur les créations de postes et l'installation de nouveaux modulaires ;
- La mise en œuvre du parcours réussite créé par l'article 7 bis de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier et l'intégration en 2^{ème} année de formation infirmière d'étudiants issus de PASS ou LAS ;
- La mise en œuvre de la formation en discontinu pour la formation des ambulanciers (après aides-soignants et auxiliaires de puériculture en 2023)

Le rapport d'activité 2024 de l'IFPM d'Orléans sera décliné selon la prescription de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

1. Etudiants en formation préparant au diplôme d'état

Sur l'année scolaire 2023-2024 l'IFPM a accueilli les apprenants suivants :

Formation	IDE	AS	AP	Ambulancier	ARM	IBODE	Puéricultrice	Psychomot.
Quota	300	225	28	2 X 35	20	20	20	26
L1	176 en sept. 23 /118 en février 24	120 en sept. 23 /82 en janvier 24 + 5 en discontinu	29 en sept / 18 en discontinu en janvier	31 en janvier 24	14	11	17	26
L2	147 en sept 23 / 73 en fev 24							26
L3	166							20
Formateurs	38,5 ETP	12,5 ETP	2,5 ETP	1,7 ETP	1,4 ETP	1,4 ETP	1,2 ETP	3 ETP
Encadrement	1/17,6 ESI	1/16,56	1/18,5					1/24
Secrétariat	12,5 ETP	4,1 ETP	0,6 ETP	0,40 ETP	0,2 ETP	0,40 ETP	0,40 ETP	1 ETP
Directrice pédagogique								0,7
Cadres sup	1 ETP	1 ETP			1 ETP			

1.1. Formation d'ambulanciers²

L'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier (s'appliquant à partir de la rentrée

² Pour toutes les formations et métiers, lire indifféremment le masculin ou le féminin

de septembre 2022) prévoit 2 rentrées par an. Mais sur décision de l'ARS, les deux rentrées ont été organisées géographiquement. L'IFPM réalise la rentrée ordinaire en janvier. En 2024 il met en œuvre une formation en discontinu sur 9 mois ouverte aux personnes financées (apprenti ou relevant d'un employeur). La première rentrée a eu lieu en septembre 2024.

1.1.1.Promotion du 8 janvier au 21 juin 2024

La promotion comprenait 31 élèves (28 en cursus complet, 2 titulaires d'un bac ASSP et 1 redoublant en cursus partiel) :

- 12 femmes et 19 hommes ;
- Agés de 21 ans à 47 ans, moyenne d'âge 33,3 ans ;
- 4 apprentis ;
- 31 habitaient en région de Centre-Val de Loire,

28	37	41	45
1	1	2	27

Le niveau d'étude est le suivant :

Licence	BTS/ DEUG	Bac	CAP/BEP/BP	Sans diplôme
3	2	4	8	14

16 élèves sont financés par le conseil régional, 2 par Transition pro, 3 par leur employeur, 3 par pôle-emploi, 4 par le CFA et 3 financent eux même leur formation.

1.1.1.1.Nombre de départs en cours de formation

Il n'y a eu aucune interruption de formation.

1.1.1.2.Résultats des évaluations théoriques de la promotion

	Bloc 1 Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	Bloc 2 Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre des soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Bloc 3 Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	Bloc 4 Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	Bloc 5 Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité/gestion des risques
Note la + haute	20 / 20	20 / 20	Evaluation en stage	20 / 20	19 / 20
Note la + basse	8 / 20	11 / 20		0	9 / 20
Moyenne	16,60 / 20	16,43 / 20		16,90 / 20	15,50 / 20
Nombre d'apprenants aux rattrapage	3	0		1	1

1.1.1.3.Résultats du diplôme d'état

30 élèves ont été présentés au jury du diplôme d'Etat et 30 élèves ont été diplômés.
1 élève n'a pas été présenté en raison d'un stage à réaliser de manière décalée.

1.1.1.4.Situation d'emploi des diplômés

privé	public	CDD	CDI	Région	Hors région	Sans emploi
21	1	3	19	20	2	8

1.1.2.Promotion formation en discontinu de septembre 2024 à juin 2025

La première promotion de la formation en discontinu a fait sa rentrée le 9 septembre 2024.
Elle comprenait :

- 10 élèves en apprentissage et 3 élèves financés par leur employeur.
- 7 hommes et 6 femmes
- Agés de 20 ans à 54 ans avec une moyenne d'âge de 31 ans
- 2 élèves en cursus partiel

Les résultats de cette promotion apparaitront dans le rapport d'activité 2025, la diplomation ayant lieu en juin 2025.

1.2. Formation d'Assistants de Régulation Médicale (ARM)

La formation s'est déroulée du 4 septembre 2023 au 19 juillet 2024. La promotion comptait 14 élèves, dont 2 en cursus partiels (DEA référentiel 2006 et DEAS référentiel 2005) :

- 10 femmes et 4 hommes ;
- Agés de 18 ans à 54 ans, moyenne d'âge 30,5 ans ;
- 11 habitaient en région Centre-Val de Loire et 3 hors région.

18	28	36	37	41	45	61	77
0	1	0	0	2	8	1	2

Le niveau d'études est le suivant :

Bac	DEAS	DPAS	DEA	Master	Activité professionnelle > 3 ans
6	1	2	1	1	3

6 élèves sont financés par la subvention du ministère, 6 par leur employeur, 1 par pôle emploi, 1 par transition professionnelle.

1.2.1.Nombre de départs en cours de formation

Il y a eu une interruption de formation le 20 novembre 2023 pour maternité.

1.2.2. Résultats de la promotion 2023/2024

Bloc 1 : Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU – Centre 15			
	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne
Module 1.a	16,75/20	11,50/20	14,31/20
Module 1.b	16,50/20	10,50/20	13,69/20
Module 1.a, 1.b et 1.c			
• Etude de cas rattrapage	15,60/20 13,30/20	11,25/20 13,30/20	13,07/20 13,30/20
• Mise en situation simulée rattrapage	19/20 10/20	8,50/20 8/20	15,75/20 9/20
• Anglais	19,60/20	18,90/20	19,31/20
L' AFGSU 2 est validé par l'ensemble des élèves			
Compétences en stage validées			
Bloc 2 : Mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale			
• Module 2.a et 2.b rattrapage	17,60/20 15/20	9,40/20 15/20	14,94/20 15/20
Compétences en stage validées			
Bloc 3 : Traitement des informations liées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service			
• Module 3.a rattrapage	17,60/20 15/20	9,40/20 15/20	14,94/20 15/20
Module 3.b	19,50/20	11,25/20	15,17/20
Compétences en stage validées pour 12 apprenants. Non validées pour 1 apprenant			
Bloc 4 : Appui à la gestion des moyens en situations dégradées exceptionnelles et lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours			
Module 4.a et 4.b rattrapage	17/20 12/20	11,50/20 12/20	14,67/20 12/20
Compétences en stage validées			

1.2.3. Résultats du diplôme d'Etat

11 élèves ont été diplômés suite à la présentation devant le jury de certification.

Pour l'élève n'ayant pas validé les compétences en stage du bloc 3, un complément de stage, d'une durée de 5 semaines a été acté par le jury de certification. Le complément de stage n'a pas été réalisé, l'élève n'étant pas en capacité de le faire actuellement.

Pour l'élève n'ayant pas validé la mise en situation simulée du bloc 1, il lui a été proposé de participer à nouveau au contenu théorique du bloc 1 et de réaliser à nouveau l'ensemble des évaluations de ce bloc. Par ailleurs, un stage métier de 5 semaines, non évalué, a été demandé par le jury de certification. A ce jour, l'élève n'a pas donné suite.

1.2.4. Situation d'emploi des diplômés

Public	Région	Hors région
11	3 SAMU 28 6 SAMU 45	1 SAMU 77 1 SAMU 91

1.3. Formation d'aides-soignants (AS)

La capacité d'accueil de la formation d'aide-soignant établie par le conseil régional au titre de l'année scolaire 2023/2024 est de 235 élèves (180 à Orléans / 25 à Briare / 20 à Pithiviers) répartis en rentrées de septembre et janvier de l'année suivante.

1.3.1. Résultats du diplôme d'Etat des promotions de janvier 2023

Session du 24 janvier 2024 : 53 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 42 élèves ont été diplômés.

Session du 19 mars 2024 : 14 élèves (formation en continu et en discontinu) ont été présentés au jury du DEAS et 12 ont été diplômés

AU TOTAL : 54 élèves des promotions de janvier 2023 ont été diplômés soit 80,6 % de réussite.

1.3.2. Rentrées de septembre 2023

La promotion d'élèves aides-soignants 2023/2024 (Orléans/Briare/Pithiviers), entrée le 1 septembre 2023, comprenait 114 élèves :

- **Orléans** : 73 primo entrants (dont 28 en cursus partiels) et 4 réintégrations et 2 redoublants
Origine géographique : la majorité est issue de la région Centre Val de Loire, 2 élèves des DOM TOM, un élève de Payse de Loire
Moyenne d'âge : 35,8 ans
- **Briare** : 17 primo entrants (dont 4 cursus partiels)
Origine géographique : Issus du Loiret
Moyenne d'âge : 38,7 ans
- **Pithiviers** : 16 primo entrants (dont 8 cursus partiels), 1 redoublement et 1 réintégration
Origine géographique : tous issus du Loiret
Moyenne d'âge : 34 ans

1.3.2.1. Nombre de départs en cours de formation

Promotion 2023/2024

Orléans : 14

- 4 pour erreur d'orientation
- 8 pour raisons médicales,
- 2 pour une autre raison

Briare : 1 pour raisons médicales, 1 pour raisons personnelles

Pithiviers : 1 pour erreur d'orientation

1.3.2.2. Résultats de la promotion 2023/2024

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 11 mois .

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021 , avec des modalités harmonisées entre tous les IFAS de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant aux DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8 /2 0 à chacun d'entre eux.

ORLEANS

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	20	20	19	19,05	20
Note la plus basse (avant rattrapage)	3,75	3	3,25	0	3
Moyenne	13,64	12,27	11,61	8,86	12,11
Nombre d'élèves en rattrapage	12	10	19	36	18
Nombre d'élèves ayant validé certains sont en CP)	55	46	59	39	53

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	20	2	20	19	17,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	4,5	10	2	4,25	0
Moyenne	15,22	14,47	12,5	12,41	12,64
Nombre d'élèves en rattrapage	4	0	23	10	9
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	49	61	49	55	50

BRIARE

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	20	20	18,5	18	19
Note la plus basse (avant rattrapage)	7,25	4	9,25	5,25	12
Moyenne	15,55	14,87	13,35	9,58	15,10
Nombre d'élèves en rattrapage	1	1	1	8	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	14	13	15	9	15

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	19,75	17,5	20	18	18,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	14	9	6,5	8	9,5
Moyenne	16,73	13,93	14,2	13,9	15,64
Nombre d'élèves en rattrapage	0	2	2	2	1
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	12	12	14	10	13

PITHIVIERS

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	20	20	19,75	17	20
Note la plus basse (avant rattrapage)	10,5	7,5	9,5	4	8
Moyenne	16,21	16,39	14,97	12,04	16,09
Nombre d'élèves en rattrapage	0	1	1	4	2
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	15	15	17	16	15

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	19,25	18,5	20	16,5	18,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	10,5	11	5,5	9	11,75
Moyenne	15,34	15,54	13,77	13,73	15,52
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	2	1	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	15	15	16	16	18

1.3.2.3. Résultats du diplôme d'Etat (Orléans, Briare et Pithiviers)

- Session du 7 juin 2024 : 6 élèves ont été présentés au jury du DEAS et tous ont été diplômés (3 de Briare – 3 d'Orléans)
- Session du 1^{er} août 2024 : 79 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 70 ont été diplômés soit 88.6% (14 de Briare - 15 de Pithiviers - 42 d'Orléans). 8 élèves issus de la promotion d'Orléans ont été ajournés
- Session du 17 décembre 2024 : 11 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 6 ont été diplômés.

AU TOTAL : 125 élèves de la promotion 2023/2024 ont été présentés aux jurys du DEAS et ont été diplômés soit 65,6 % de réussite.

1.3.2.4. Situation d'emploi des diplômés

Orléans

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors région	Sans emploi
15	10	18	7	2	tous		9

5 personnes n'ont pas fourni les renseignements et 1 élève est en congé maternité

Briare

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors région	Sans emploi
5	7	11	1	1	tous		1

Pithiviers

Privé	Public	CDD	CDI	Intérim	Région	Hors région	Sans emploi
3	11	5	9		tous		

1 élève en congé maternité

1.3.3. Rentrées de janvier 2024

Une première promotion de 5 apprentis a intégré l'IFPM le 8 janvier 2024 pour une formation en discontinu organisée sur 15 mois.

Origines géographiques : 4 élèves issus du département du Loiret et 1 du Loir et Cher
Moyenne d'âge : 24 ans

La promotion en cursus continu entrée le 22 janvier 2024 comprenait 82 élèves primo entrants

Origines géographiques : tous les élèves sont issus de la région Centre-Val de Loire et particulièrement du département du Loiret.
Moyenne d'âge : 33,5 ans

Au total 87 apprenants AS sont entrés à l'IFPM au cours du mois de janvier 2024

1.3.3.1. Nombre de départs en cours de formation

Promotions 2024

Formation en continu, 21 élèves ont interrompu leur formation :

- 3 pour difficultés financières
- 4 pour raisons médicales
- 4 pour difficultés personnelles,
- 8 pour erreur d'orientation/abandon
- 2 autres

Formation en discontinu : 1 apprentie a interrompu sa formation pour raison médicale

1.3.3.2. Résultats de la promotion janvier 2024 – formation en continu

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 1540 heures.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021, avec des modalités harmonisées entre tous les IFAS de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à chacun d'entre eux.

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
	1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	20	20	18,75	19,25	20
Note la plus basse (avant rattrapage)	4	2	0	0	5
Moyenne	14,94	14,41	13,22	10,58	13,19
Nombre d'élèves en rattrapage	6	12	8	27	15
Nombre d'élèves ayant validé	60	59	65	61	60

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	20	20	20	18	19,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	8,5	10,5	5,5	9,5	5
Moyenne	16,51	15,21	13,13	14,4	12,79
Nombre d'élèves en rattrapage	2	0	15	2	9
Nombre d'élèves ayant validé	60	66	62	58	58

1.3.3.3.Résultats de la promotion janvier 2023 diplômée en mars 2025 discontinus

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 1540 heures.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021, avec des modalités harmonisées entre tous les IFAS de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8 / 20 à chacun d'entre eux.

Blocs	BLOC 1		BLOC 2		
Modules	1 Accompagnement de la personne dans les activités quotidiennes... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	18	19	17	19	18
Note la plus basse (avant rattrapage)	9,75	8	4	1,5	7
Moyenne	14,23	13,05	11,48	11,93	14,04
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	2	2	1
Nombre d'élèves ayant validé	9	8	9	9	11

Blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	19,75	20	20	17	18,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	7	17,5	6	8	6
Moyenne	14,83	18,85	14,92	13,27	13,86
Nombre d'élèves en rattrapage	1	0	1	0	1
Nombre d'élèves ayant validé	10	10	11	9	10

1.3.3.4.Résultats du diplôme d'Etat

Session du 12 janvier 2025 : 61 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 56 ont été diplômés soit 85 % de réussite

Session du 18 mars 2025 : 10 élèves de la promotion de janvier 2023 ont été présentés au jury du DEAS et 5 ont été diplômés.

Pour la promotion d'élèves AS en discontinu rentrée en janvier 2023 : 4 élèves ont été présentés au jury du DEAS et 4 ont été diplômés soit 100 % de réussite.

1.4. Formation d'auxiliaires de puériculture (AP)

La capacité d'accueil de la formation auxiliaire de puériculture établie par le conseil régional est de 28 élèves.

1.4.1. Rentrée de septembre 2023

La promotion d'élèves auxiliaires de puériculture 2023/2024, entrée le 1 septembre 2023, comprenait 29 élèves : 28 primo entrants (dont 23 cursus partiels), 1 post VAE.

Origines géographiques : 27 élèves issues du Loiret, 2 du Loir et Cher et 1 d'Eure et Loir
Moyenne d'âge : 30 ans

1.4.1.1. Nombre de départs en cours de formation sur l'année 2022/2023

- Aucune interruption sur cette promotion

1.4.1.2. Résultats de la promotion 2023/2024

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021, avec des modalités harmonisées entre tous les IFAP de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8 / 20 à chacun d'entre eux.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Blocs	BLOC 1			BLOC 2		
	1	1bis	2	3	4	5
Modules	Accompagnement de l'enfant dans les activités quotidiennes... / 20	Activités d'éveil, d'éducation... / 20	Repérage des situations à risque / 20	Etat clinique / 20	Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	18	20	19	17,5	20	20
Note la plus basse (avant rattrapage)	6	4	7	7,5	4	6
Moyenne	12,46	14,68	14,82	13,9	12,84	13,84
Nombre d'élèves en rattrapage	5	2	2	2	9	5
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	29	30	30	30	26	21

blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Modules	6 Relation Communication / 20	7 Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	8 Entretien des locaux / 20	9 Traitement des informations / 20	10 Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	20	20	20	18,75	19,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	12,25	10	8,5	8	11
Moyenne	17,24	17,33	16,79	15,25	16,73
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	1	1	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	21	28	21	20	28

1.4.1.3. Résultats de la promotion janvier 2023 diplômée en mars 2025 discontinus

Les modules ont été déclinés selon les prescriptions du nouveau référentiel de formation sur une durée de 1540 heures.

L'ensemble des évaluations a été réalisé selon le référentiel de formation du 10 juin 2021, avec des modalités harmonisées entre tous les IFAP de la région et validées par l'ARS.

L'article 3 de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux [...] formations conduisant au DEAS et DEAP, prévoit la compensation des notes entre modules à l'intérieur d'un même bloc sous réserve d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 8 / 20 à chacun d'entre eux.

Blocs	BLOC 1			BLOC 2		
Modules	1 Accompagne- ment de l'enfant dans les activi- tés quotidiennes... / 20	1bis Activités d'éveil, d'éducation... / 20	2 Repérage des situations à risque / 20	3 Etat clinique / 20	4 Mise en œuvre des soins, évaluation et réajustement / 20	5 Accompagnement de la mobilité / 20
Note la plus haute	15,25	20	20	17,5	15,75	18,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	6	14	14	12	3	7
Moyenne	11,54	17,25	17,25	14,92	12,38	12,75
Nombre d'élèves en rattrapage	1	0	0	0	1	1
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	5	6	6	6	5	6

blocs	BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
	6	7	8	9	10
Modules	Relation Communication / 20	Accompagnement des pairs et des personnes en formation / 20	Entretien des locaux / 20	Traitement des informations / 20	Travail en équipe pluridisciplinaire, qualité et gestion des risques / 20
Note la plus haute	17,75	20	20	17	16,5
Note la plus basse (avant rattrapage)	14,75	19	8,5	13,25	8
Moyenne	16,67	19,67	12,88	14,63	14,63
Nombre d'élèves en rattrapage	0	0	1	0	0
Nombre d'élèves ayant validé (certains sont en CP)	3	3	4	4	3

1.4.2. Résultats du diplôme d'Etat

Session du 28 mars 2024 : 4 élèves ont été présentées au jury du DEAP et 4 ont été diplômées soit 100 % de réussite.

Session du 23 mai 2024 : 1 élève a été présentée au jury du DEAP et admise soit 100 % de réussite.

Session du 5 septembre 2024 : 28 élèves ont été présentés au jury du DEAP et 28 ont été diplômés soit 100 % de réussite.

Au TOTAL, en 2024 : 33 élèves sur 33 ont obtenu le DEAP soit 100 % de réussite

1.4.3. Situation d'emploi des diplômés

privé	public	CDD	CDI	Région	Hors région	Sans emploi
1	22	16	6 + 1 titulaire	23	0	3

1 élève en poursuite d'études à l'IFPM (formation AS) et 1 en congé maternité

1.4.4. Rentrée de janvier 2024, formation en discontinu

La première promotion d'apprentis a été accueillie le 8 janvier 2024 pour une durée étalée sur 15 mois : 18 apprenties la composaient.

Origines géographiques : 11 apprenties issues du Loiret, 1 d'Eure et Loir et 6 venant du Loir et Cher
Moyenne d'âge : 21,4 ans

1.4.4.1. Nombre de départs en cours de formation sur l'année 2023

Pas d'interruption de formation.

1.4.4.2. Résultats de la promotion 2024/2025

Les résultats de la promotion en discontinu seront présentés dans le bilan de 2025 puisque la formation prendra fin en mars 2025.

1.5. Formation d'infirmières (IDE)

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année entrée le 4 septembre 2023 – promotion 2023/2026 – comprenait 176

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année février entrée le 5 février 2024 – promotion 2024/2026 – comprenait 118 étudiants.

La promotion d'étudiants de 2^{ème} année entrée le 4 septembre 2023 – promotion 2022/2025 – comprenait 147 étudiants.

La promotion d'étudiants de 2^{ème} année entrée le 5 février 2024 – promotion 2023/2025 – comprenait 73 étudiants.

La promotion d'étudiants de 3^{ème} année entrée le 4 septembre 2023 – promotion 2021/2024 – comprenait 166 étudiants.

1.5.1.Promotion de 1^{ère} année – 2023/2026 rentrée de septembre

1.5.1.1.Profil de la promotion

Le 4 septembre la promotion se composait de 176 étudiants, 172 primo entrants + 1 redoublante + 2 mutations + 1 réintégration. 151 étudiants sont issus de la sélection Parcoursup et 25 sélectionnés via la sélection Formation Professionnelle Continue.

153 Femmes et 23 hommes

La moyenne d'âge : 21,13 ans variant de 17 à 53 ans

24 étudiants mineurs

Les différents diplômes

163 personnes sont titulaires d'un bac, 1 titulaire d'un bac étranger, 8 du DEAS, 6 sont en reconversion professionnelle. Parmi les bacheliers, 2 étudiants sont issus de PACES, LAS/PASS, 1 étudiant possède un BTS, 1 étudiant une licence, 2 étudiants un master. Et un autre un doctorat en chimie.

Origine géographique

157 proviennent de la région centre- val de Loire (89,2 % contre 77% à l'année précédente) et 19 d'une autre région

Région CVL = 157						Autres régions	DOM
18	28	36	37	41	45	29, 44, 56, 58, 84, 85, 69, 91	3 dpts
1	1	0	0	7	148	17	2

151 étudiants issus de la sélection parcoursup 2023 et 25 étudiants issus de la sélection FPC :

- 5 aides-soignantes en Promotion professionnelle (3 CHU + 2 EHPAD)
- 15 reconversions professionnelles (transition professionnelle)

1.5.1.2.Départ en cours de formation sur l'année

Au cours de l'année, nous avons pu constater 20 départs au sein de la promotion de 1^{ère} année :

- 1 étudiant a abandonné sa formation (perdu de vue)
- 3 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons personnelles et financières

- 1 étudiant a interrompu sa formation pour raisons médicales
- 3 étudiants ont muté vers un autre établissement à l'issue de l'année scolaire
- 12 interruptions de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.1.3.Résultats de l'année

Pour chaque session 2, ou session de rattrapage une organisation est prévue pour accompagner les étudiants vers la réussite, Une consultation des copies sur chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement est prévue à la suite de l'affichage des résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), Les étudiants sont guidés par le formateur responsable de leur suivi pédagogique. Un deuxième temps d'accompagnement à l'évaluation pour chaque UE est aussi planifié par les formateurs responsables des Unités d'Enseignement après l'affichage de la CAC.

SEMESTRE 1

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 1 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,01 /3 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE : 1,03 /2 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,01 /1 Biologie fondamentale	UE : 2,02 /3 Cycles de la vie et grandes fonctions	UE : 2,04 /2 Processus traumatiques	UE : 2,10 /2 Infectiologie hygiène	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 4,01 /2 Soins de confort et de bien-être	UE : 5,01 /2 Acpgt de la personne soins quotidiens	UE : 5,08 /5 stage	UE : 6,01 /2 Méthodes de Travail	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	7,00	8,00	0,00	4,50	5,50	4,50	9,00	8,00	6,50	9,00		12,25	0,00
2 - La plus élevée	20,00	18,25	20,00	18,00	19,25	20,00	19,25	18,00	20,00	19,50		20,00	20,00
3 - Moyenne	15,12	13,23	14,11	12,07	12,81	13,47	15,58	14,02	15,00	14,82		16,26	18,81
4 - Nombre rattrapage	12	6	32	47	35	26	1	7	4	7	5	3	10

A l'issue des sessions de rattrapage du S1, 125 étudiants obtiennent 30 ECTS, 51 étudiants n'ont pas validé le semestre 1.

SEMESTRE 2

Notes	UE : 1,01 /2 Psychologie, sociologie anthropologie	UE : 1,02 /2 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,03 /2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	UE : 2,06 /2 Processus psychopathologiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 4,02 /1 Soins relationnels	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 5,02 /2 Evaluation d'une situation clinique	UE : 5,08 /10 stege	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - La plus basse	8,50	5,50	6,75	3,00	0	0	8,00	20,00	0,00	7,25	3,00		0,00
2 - La plus haute	19,00	20,00	18,75	18,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	18,75	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,42	14,76	13,68	10,24	13,14	12,71	16,62	20,00		13,62	13,78		19,85
4 - Nombre rattrapage	2	9	15	41	29	35	5	0	44	8	29	12	6

A l'issue des sessions de rattrapage du S2, 112 étudiants obtiennent 30 ECTS, 58 étudiants n'ont pas validé le semestre 2, le stage de rattrapage a été validé.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation

- 156 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation dont 128 étudiants totalisent 60 ECTS
- 2 étudiants n'obtiennent pas les 48 ECTS requis, ils sont redoublants.

1.5.2.Promotion de 1^{ère} année – 2024/2026 rentrée de février

1.5.2.1.Profil de la promotion

La promotion se composait de 117 étudiants, 115 primo entrants (102 étudiants issus de la sélection Parcoursup + 13 sélectionnés via la sélection Formation Professionnelle Continue) + 1 redoublante + 1 réintégration
105 femmes et 12 hommes

La moyenne d'âge : 21,37 ans, variant de 18 à 52 ans

Origine géographique

65 étudiants proviennent de la région Centre-val de Loire et 52 d'une autre région

Région CVL = 65						Autres régions	DOM
18	28	36	37	41	45	01, 04, 06, 07, 08, 12, 13, 14, 15, 17, 17, 23, 33, 44, 48, 49, 54, 58, 89, 92	3 dpts
1	2	2	2	1	57	39	13

Les différents diplômes

100 personnes sont titulaires d'un bac, 6 d'un bac étranger, 10 du DEAS, 1 brevet professionnel
Parmi les bacheliers, 1 étudiant possède un BTS, 1 étudiant possède une licence.

70 étudiants issus de la sélection Parcoursup + 7 sélectionnés via la sélection Formation Professionnelle Continue

102 étudiants issus de la sélection parcoursup 2023 et 13 étudiants issus de la sélection FPC :

- 4 aides-soignantes en Promotions professionnelles (3 CHU + 1 EHPAD)
- 6 aides-soignants s'auto financent
- 3 reconversions professionnelles (transition professionnelle)

1.5.2.2.Départ en cours de formation sur l'année

Au cours de l'année, nous avons pu constater 22 départs au sein de la promotion de 1^{ère} année :

- 1 étudiant a abandonné sa formation (perdu de vue)
- 10 interruptions de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation
- 8 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons personnelles et financières
- 1 étudiant a interrompu sa formation pour raisons médicales
- 2 étudiants ont interrompu pour raisons familiales

1.5.2.3.Résultats de l'année

Pour chaque session 2, ou session de rattrapage une organisation est prévue pour accompagner les étudiants vers la réussite, Une consultation des copies sur chaque semestre pour chaque Unité d'Enseignement est prévue à la suite de l'affichage des résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC), Les étudiants sont guidés par le formateur responsable de leur suivi pédagogique. Un deuxième temps d'accompagnement à l'évaluation pour chaque UE est aussi planifié par les formateurs responsables des Unités d'Enseignement après l'affichage de la CAC.

SEMESTRE 1

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 1 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,01 /3 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE : 1,03 /2 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,01 /1 Biologie fondamentale	UE : 2,02 /3 Cycles de la vie et grandes fonctions	UE : 2,04 /2 Processus traumatiques	UE : 2,10 /2 Infectiologie hygiène	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 4,01 /2 Soins de confort et de bien-être	UE : 5,01 /2 Acpgt de la personne soins quotidiens	UE : 5,08 /5 stage	UE : 6,01 /2 Méthodes de Travail	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	3,50	10,50	0,50	4,25	5,25	0,00	4,75	8,75	7,50	12,00		10,00	0,00
2 - La plus élevée	20,00	18,50	17,25	18,00	18,75	20,00	19,75	18,75	20,00	19,00		19,50	20,00
3 - Moyenne	15,24	14,50	7,58	11,11	12,30	11,01	13,76	14,22	14,91	14,70		14,57	15,81
4 - Nombre rattrapage	2	0	70	38	27	35	7	6	7	1	4	7	22

A l'issue des sessions de rattrapage du S1, 28 étudiants obtiennent 46 ECTS, 71 étudiants n'ont pas validé le semestre 1.

SEMESTRE 2

Notes	UE : 1,01 /2 Psychologie, sociologie anthropologie	UE : 1,02 /2 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,03 /2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	UE : 2,06 /2 Processus psycho Pathologiques	UE : 3,01 /2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 4,02 /1 Soins relationnels	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 5,02 /2 Evaluation d'une situation clinique	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - La plus basse	0,00	6	5,25	3,00	0,00	0,00	5,50	20,00	0,00	8,25	2,00		0,00
2 - La plus haute	19,00	18,50	19,25	18,75	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	18,75	20,00		20,00
3 - Moyenne	13,75	13,00	13,65	11,77	12,15	11,52	15,22	20,00	7,68	14,82	12,37		17,96
4 - Nombre rattrapage	7	6	9	33	30	30	12	0	60	2	35	14	10

A l'issue des sessions de rattrapage du S2, 55 étudiants obtiennent 30 ECTS, 46 étudiants n'ont pas validé le semestre 2.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation, 85 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation, (dont 40 étudiants totalisent 60 ECTS) et 13 étudiants n'obtiennent pas les 48 ECTS requis, et sont redoublants (2 étudiantes interrompent à l'issue des résultats de rattrapages). Le nombre de redoublants s'explique par l'organisation imposée par le texte législatif et qui prive les étudiants du stage de rattrapage du semestre 2 (7 étudiants auraient pu obtenir les ECTS nécessaire au passage en 2^{ème} année).

1.5.3.Promotion de 2^{ème} année – 2022/2025 rentrée de septembre

1.5.3.1.Profil de la promotion

Le 5 septembre la promotion se composait de 147 étudiants ainsi répartis :
135 étudiants issus de 1^{ère} année + 8 redoublants + 2 réintégrations + 2 mutations

1.5.3.2.Départ en cours de formation

Au cours de l'année, nous avons pu constater 6 départs au sein de la promotion de 2^{ème} année :

- 2 étudiants ont interrompu pour raisons médicales
- 2 étudiants ont interrompu pour raisons personnelles
- 1 étudiant a interrompu pour raisons financières
- 1 interruption de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation.

1.5.3.3. Résultats de l'année

SEMESTRE 3

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 3 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,02 /3 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,05 /2 Processus inflammatoires et infectieux	UE : 2,08 /2 Processus obstructifs	UE : 2,11 /1 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 3,03 /1 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	UE : 4,02 /2 Soins relationnels	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,03 /4 Communication et conduite de projet	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	5,00	10,00	8,75	6,00	8,00	8,00	2,50	6,50	7,50		15,25
2 - La plus haute	19,00	19,50	19,75	19,00	20,00	20,00	20,00	19,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,96	15,93	15,66	14,44	16,40	15,82	14,10	13,75	14,35		19,16
4 - Nombre rattrapage	7	1	1	3	5	5	12	13	6	9	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S3, 132 étudiants obtiennent 30 ECTS, 6 étudiants ne les obtiennent pas dont 2 étudiants qui n'ont pas validé le stage de S3.

SEMESTRE 4

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 4 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,03 /3 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,07 /2 Défaillances organiques et processus dégénératifs	UE : 3,04 /2 Initiation à la démarche de recherche	UE : 3,05 /2 Encadrement des professionnels de soins	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,04 /4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /1 Anglais
1 - La plus basse	5,25	7,00	10,50	9,50	0,00	0,00	6,00	12,25	9,00		3,00
2 - La plus haute	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	19,00	20,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,58	14,82	15,97	16,18	18,98	17,45	13,15	17,81	16,03		19,33
4 - Nombre rattrapage	17	4	0	0	3	14	12	0	3	5	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S4, 134 étudiants obtiennent les 30 ECTS du semestre, 4 étudiants ne les obtiennent pas, dont 1 qui n'a pas validé le stage.

A l'issue de l'année scolaire et des 2 sessions d'évaluation, 141 accèdent à la 3^{ème} année de formation. Il n'y a aucun redoublant.

1.5.4. Promotion de 2^{ème} année – 2023/2025 rentrée de février

1.5.4.1. Profil de promotion

Le 5 février 2024, 75 étudiants de 2^{ème} année ont fait leur rentrée, ainsi répartis
63 issus de 1^{ère} année + 1 mutation + 9 étudiants intégrant le parcours réussite + 1 étudiante de LAS + 1 réintégration

64 femmes = 85,7 %
11 hommes = 14,3 %

Répartition par âge :

- 55 étudiants entre 19 et 25 ans
- 8 entre 26 et 39 ans,
- 10 étudiants ont plus 40 ans

1.5.4.2.Départ en cours de formation

Au cours de l'année, nous avons pu constater 9 départs au sein de la promotion de 2^{ème} année :

- 3 interruptions de formation dues à des inadéquations de projet professionnel avec réorientation
- 3 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons personnelles et financières
- 2 étudiants ont interrompu leur formation pour raisons médicales
- 1 étudiant a interrompu pour raisons familiales

1.5.4.3.Résultats de l'année

SEMESTRE 3

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 3 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,02 /3 Santé publique et économie de la santé	UE : 2,05 /2 Processus inflammatoires et infectieux	UE : 2,08 /2 Processus obstructifs	UE : 2,11 /1 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,02 /1 Projet de soins infirmiers	UE : 3,03 /1 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	UE : 4,02 /2 Soins relationnels	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,03 /4 Communication et conduite de projet	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - la plus basse	7,50	8,00	7,50	4,50	20,00	7,00	4,25	4,00	6,00		0,00
2 - La plus haute	19,50	17,75	13,50	18,00	20,00	11,50	20,00	19,50	18,00		20,00
3 - Moyenne	14,61	13,11	10,83	13,35	20,00	9,25	14,05	13,18	13,95		18,89
4 - Nombre rattrapage	12	7	10	16	13	6	15	11	8	7	4

A l'issue des sessions de rattrapage du S3, 64 étudiants obtiennent les ECTS du semestre, 11 étudiants ne les obtiennent pas dont 1 étudiant qui n'a pas validé le stage de S3.

SEMESTRE 4

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 4 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 1,03 /3 Législation, éthique, déontologie	UE : 2,07 /2 Défaillances organisationnelles et processus dégénératifs	UE : 3,04 /2 Initiation à la démarche de recherche	UE : 3,05 /2 Encadrement des professionnels de soins	UE : 4,03 /1 Soins d'urgence	UE : 4,04 /2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	UE : 4,05 /1 Soins infirmiers et gestion des risques	UE : 4,06 /2 Soins éducatifs et préventifs	UE : 5,04 /4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	UE : 5,08 /10 stage	UE : 6,02 /1 Anglais
1 - La plus basse	10,00	7,50	11,00	8,00	12,50	0,00	6,00	12,00	7,75		15,00
2 - La plus haute	19,00	18,00	18,50	19,00	20,00	20,00	17,50	20,00	17,00		20,00
3 - Moyenne	15,97	12,62	15,86	15,91	18,85	16,06	11,63	16,66	16,91		19,38
4 - nombre rattrapages	1	8	0	2	1	11	16	1	11	2	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S4, 54 étudiants obtiennent les 30 ECTS du semestre, 12 étudiants ne les obtiennent pas.

63 étudiants accèdent en 3^{ème} année (dont 45 avec 120 ECTS)

3 étudiants n'obtiennent pas les 108 ECTS requis ou n'ont pas validé les 60 ECTS de 1^{ère} année.

En conséquence ils sont redoublants

1.1.1.Promotion de 3^{ème} année – 2021/2024

1.1.1.1.Profil de promotion

Le 4 septembre 2023, la promotion se composait de 166 étudiants. Parmi eux, 152 étudiants issus de 2^{ème} année, 2 étudiants en réintégration, 6 étudiants en situation de redoublement de 3^{ème} année et 3 étudiants en mutation d'un autre institut (dont 2 déjà issus de Centre-Val de Loire redoublent leur 3^{ème} année).

1.1.1.2.Départs en cours de formation

Au cours de l'année, nous avons pu constater 4 départs au sein de la promotion de 3^{ème} année :

- 1 étudiant a interrompu sa formation pour raisons financières
- 2 étudiants ont interrompu pour raisons médicales
- 1 étudiant a interrompu pour difficultés en stage

1.1.1.3.Résultats de l'année

SEMESTRE 5

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 5 les résultats de la promotion sont les suivants :

Notes	UE : 2,06 /2 Proces sus psychopathologies	UE : 2,09 /2 Proces sus tumoraux	UE : 2,11 /2 Pharmacologie et thérapeutiques	UE : 3,03 /2 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	UE : 4,02 /1 Soins relation nels	UE : 4,04 /2 Thérapeut iques et contribu tion au diagnostic médical	UE : 4,07 /2 Soins palliatifs et de fin de vie	UE : 5,05 /4 Mise en oeuvre des thérapeuti ques et coordina tion des soins	UE : 5,07 /1 Option nelle	UE : 5,08 /10 Stage	UE : 6,02 /2 Anglais
1 - La plus basse	8,50	5,75	6,25	3,00	10,00	0,00	7,00	5,25	10,00		10,00
2 - la plus haute	20,00	17,50	19,50	20,00	19,00	20,00	19,00	18,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,67	11,90	13,18	13,69	14,71	10,70	13,22	11,65	16,01		16,71
4 - Nombre rattrapages	2	31	17	21	0	68	12	39	0	11	0

A l'issue des sessions de rattrapage du S5, 143 étudiants ont obtenu 150 ECTS et ont pu être présentés au jury du diplôme d'état de juillet 2023.

9 étudiants n'obtiennent pas les 30 ECTS du semestre 5. Un stage de rattrapage n'a pas été effectué. Ils sont en situation de redoublement.

SEMESTRE 6

A l'issue de la première session d'évaluation des UE du semestre 6 les résultats de la promotion sont les suivants :

Elève / Etudiant	UE : 3,04 /2 Initiation à la démarche de recherche	UE : 4,08 /3 Qualité des soins, évaluation des pratiques	UE : 5,06 /8 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	UE : 5,07 /1 Optionnelle	UE : 5,08 /15 stage	UE : 6,02 /1 Anglais
1 - La plus basse	5,50	13,50	7,00	10,00		10,00
2 - La plus haute	20,00	20,00	20,00	20,00		20,00
3 - Moyenne	14,65	18,20	15,62	18,19		15,35
4 - Nombre de rattrapages	4	0	6	0	10	1

A l'issue des sessions de rattrapage du S6, 1 étudiant n'obtient pas les 30 ECTS du semestre.

1.1.2.Organisation des stages infirmiers

Promotion 1^{ère} année :

- De septembre à décembre 2024 (180étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 1 = 180

Total stage promotion 2024-2027= 180 stages

Promotion 1^{ère} année :

- De janvier à août 2024 (176 étudiants) : 2 stages de 5 semaines sur le semestre 2 = 352 stages
- De septembre à décembre 2024 (172 étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 3 = 172 stages
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 1= 3
 - Semestre 2 = 12 stages

Total stage promotion 2023-2026 = 539 stages

- 1 visite de stage sur les semestres 2 et 3 soit 363 visites auxquelles s'ajoutent 12 visites pour les stages de rattrapage.

Promotion 1^{ère} année rentrée de février :

- De février à décembre 2024 (118 étudiants) : 1 stage de 5 semaines sur le semestre 1 +2 stages de 5 semaines sur le semestre 2 = 354 stages
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 1= 4 stages
 - Semestre 2 = 14 stages

Total stage promotion 2024-2026 février = 372 stages

- 1 visite de stage sur le semestre 2 soit 118 visites auxquelles s'ajoutent 4 visites pour les rattrapages de semestre 1

Promotion 2^{ème} année :

- De janvier à août 2024 (147 étudiants) : 1 période de stage de 5 semaines en semestre 3 (ce stage ayant débuté sur l'année 2023), et 1 stage de 2 x 5 semaines sur le semestre 4 = 294 stages*
- De septembre à décembre 2024 (162 étudiants) : 1 période de stage de 5 semaines sur le semestre 3 = 162 stages
- Stage de rattrapage :
 - Semestre 3 = 9 stages
 - Semestre 4 = 5 stages

Total stage promotion 2022-2025 = 470 stages

- 1 visite de stage sur les semestres 3 soit 147 visites auxquelles s'ajoutent 14 visites pour les stages de rattrapage.

Promotion de 2^{ème} année rentrée de février :

- De février à décembre 2024 (73 étudiants) : 2 stages de 5 semaines sur le semestre 3 +2 stages de 5 semaines sur le semestre 4 = 292 stages
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 3= 7 stages
 - Semestre 4 = 2 stages

Total stage promotion 2023-2025 février = 308 stages

- 1 visite de stage sur le semestre 3 soit 73 visites auxquelles s'ajoutent 14 visites pour les stages de rattrapage.

Promotion 3^{ème} année :

- De janvier à août 2024 (166 étudiants), 2 périodes de stage de semestre 6 : 1 de 5 semaines et 1 de 10 semaines = 332 stages
- Stages de rattrapage :
 - Semestre 5 = 11 stages
 - Semestre 6 = 10 stages

Total stage promotion 2021-2024 = 353 stages

- 21 visites pour les stages de rattrapage, 1 visite de stage possible sur le semestre 6 à la demande de l'étudiant, du service ou de l'équipe pédagogique.

Total général stages des étudiants en soins infirmiers pour 2024 = 2222 stages= (1482 en 2023 et 1263 en 2022)

Cette augmentation de 740 stages s'explique par l'augmentation des effectifs infirmiers, le nombre de stages de rattrapage et la planification de stages de 5 semaines sur un même service (sauf pour la 3^{ème} année un stage de 10 semaines) comparativement à l'année précédente où un stage pouvait se dérouler sur un même lieu pour 2 périodes de stage.

Les étudiants bénéficient systématiquement d'une visite de stage sur les semestres 2, 3, 5 et sur les stages de rattrapage réalisée par le formateur de suivi pédagogique ou le formateur référent du lieu de stage. Nous comptabilisons **766 visites** pour 2024.

1.5.6 Résultats du diplôme d'Etat

1.5.6.1 Session de mars 2024

7 étudiants ont été présentés à cette session et tous ont été diplômés

1.5.6.2 Session de juillet 2024

143 étudiants ont été présentés devant le jury du Diplôme d'Etat de juillet 2023 :

140 étudiants ont obtenu leur Diplôme d'Etat Infirmier, soit un taux de réussite de 97,9 % (il était de 96,49 % en 2023)

3 étudiants n'ont pas obtenu leur diplôme

- 1 étudiant pour la non-validation du stage de 10 semaines du semestre 6
- 2 étudiants pour la non-validation de 2 UE du semestre 6 en lien avec le Travail d'Initiation à la Recherche.

1.5.6.3 Session de décembre 2024

7 étudiants ont été présentés à cette session et tous ont été diplômés.

Au total, sur l'année 2024, 154 étudiants de l'IFPM d'Orléans ont été diplômés (129 en 2023, 146 en 2022)

En suivi de cohorte la promotion 2021-2024 affiche un taux de réussite au DE selon le schéma normal de formation (33 mois) de 88 %.

La cohorte d'étudiants entrés en formation en septembre 2020 affiche un taux de 77,71% de diplômés en 1 an (certains étudiants sont encore en formation).

La cohorte d'étudiants entrés en formation en septembre 2019 affiche également un taux de 76 % de diplômés en 5 ans.

1.5.6.4 Situation d'emploi des diplômés

EMPLOYABILITE

	CDD	CDI / stage	Intérim/ Vacations	Sans emploi ou non renseigné	Poursuite études Puéricultrice CDD en attendant l'entrée en formation
Nombre d'étudiants = 154	31 (soit 20,13 %)	55 / 33 (soit 57,14 %)	1/1 (soit 1,30 %)	26 (soit 16,88 %)	7 (soit 4,55 %)

En secteur privé : 42 En secteur public : 90

Contrat d'Allocation d'Etudes Centre Hospitalier d'Orléans : 12

Contrat d'Allocation d'Etudes Etablissement Public en Santé Mentale Daumezon : 3

INSERTION

Nombre d'étudiants	En région	Hors région	Dans le Loiret	Employeurs
Session de mars 2024 = 7 étudiants	6	1	1	Hôpital public : 2 Cliniques privées : 1 Intérim : 1 Sans emploi : 3
Session De juillet 2024= 140 étudiants	107	18	79	Hôpital public : 83 Hôpital militaire : 2 Cliniques privées : 37 Vacations : 1 Sans emploi : 5 ou non renseigné : 5 Poursuites d'études : 7
Session De décembre 2024= 7 étudiants	6	1	6	Hôpital public : 5 Cliniques privées : 2
Total = 154	119	20	86	Hôpital public : 90 Cliniques privées+ Hôpital militaires : 42 Intérim : 1 Vacations : 1 Sans emploi : 8 Non renseigné : 5 Poursuites d'études : 7

1.5.6 Le parcours réussite

L'IFPM a poursuivi son offre avec :

10 étudiants en parcours réussite (formation infirmière en 27 mois pour les aides-soignants expérimentés admis après sélection) qui ont fait leur entrée en octobre 2024 avec 3 étudiants issus de PASS ou LAS.

A l'issue de 3 mois de parcours spécifique, les 13 étudiants intégreront la 2^{ème} année de formation dès la rentrée de février 2025.

3 étudiants issus de PASS ou LAS à l'issue d'un stage et d'une semaine de 35h de cours sur l'été 2024 ont intégré la 2^{ème} année en septembre 2024.

1.6 Formation d'infirmier de bloc opératoire (IBODE)

Depuis septembre 2022 la formation IBODE est menée en 2 années à partir d'un référentiel conduisant à un grade Master.

1.6.1 1^{ère} année M1

La formation s'est déroulée du 11 septembre 2023 au 28 juin 2024.

1.6.1.1 Profil de la promotion 2023-2025

La promotion comprend 11 étudiants :

- 10 femmes et 1 homme ;
- Agés de 26 ans à 44 ans, moyenne d'âge 34 ans et 3 mois ;
- 10 habitent en région Centre-Val de Loire et 1 en région Ile de France,

Centre Val de Loire : 10						Hors région : 1
18	28	36	37	41	45	91
1	2	0	0	0	7	1

10 élèves sont financés par leur employeur et 1 élève en autofinancement.

1.6.1.2 Nombre de départs en cours de formation

Il n'y a pas eu de départ en cours de formation.

1.6.1.3 Résultats de la promotion

Semestre 1 :

	UE : 1.01 / 20 Sciences infirmières et bloc opératoire	UE : 1.02 / 20 Sciences médico-chirurgicales	UE : 3.01 / 20 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire	UE : 3.02 / 20 Prévention et gestion des risques (c6)	UE : 5.02 / 20 Langue vivante
Note la plus basse	12,00	12,00	12,00	14,00	16,50
Note la plus haute	20,00	18,25	19,00	19,00	19,30
Moyenne	17,23	15,74	16,91	16,20	17,93
Nombre de rattrapage	0	1	0	0	0

Par ailleurs, l'ensemble des compétences en stage sont validées.

En session 2, l'étudiante (absente en session 1) a validé l'UE sciences médico-chirurgicales en obtenant la note de 12,4 / 20.

Semestre 2

	UE : 1.01 / 20 Sciences infirmières et bloc opératoire	UE : 1.02 / 20 Sciences médico-chirurgicales	UE : 3.01 / 20 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire	UE : 3.02 / 20 Prévention et gestion des risques	UE : 5.01 / 20 Recherche	UE : 5.02 / 20 Langue vivante	UE : 5.04 / 20 Analyse de pratique professionnelle	UE : 6.01 / 20 Optionnelle
Note la plus basse	12,00	14,60	10,25	10,00	16,50	16,80	10,75	16,00
Note la plus haute	19,50	19,60	17,50	19,00	16,50	19,50	19,50	16,00
Moyenne	15,64	18,06	14,05	15,36	16,50	18,42	16,41	16,00
Nombre de rattrapage	0	0	0	0	0	0	0	0

De plus, l'ensemble des compétences en stage sont validées. Les 11 étudiants poursuivent donc en semestre 3.

1.6.1.4 Résultats diplôme

L'IFPM a réalisé sa première rentrée des étudiants IBODE en Master. Il n'y a donc eu aucune présentation en jury du diplôme d'Etat.

1.6.1.5 Situation d'emploi

Sans objet pour 2024.

1.6.2 2^{ème} année M2

Cette 2^{ème} année n'est pas encore mise en œuvre à l'IFPM. Elle le sera en septembre 2024.

1.7 Formation de puériculteur

1.7.1 Profil de la promotion 2023/2024

La formation s'est déroulée du 2 octobre 2023 au 27 septembre 2024.

La promotion était composée de 17 élèves :

- 17 femmes ;
- Agées de 20 et 31 ans, moyenne d'âge de 22 ans et 6 mois ;
- 10 élèves ont obtenu le diplôme d'Etat infirmier en 2023 ;
- 14 étaient originaires de la région Centre Val de Loire, 3 hors région (1 Auvergne-Rhône-Alpes, 1 Ile de France, 1 Pays de Loire).

Centre Val de Loire : 14						Hors région Centre Val de Loire : 3		
18	28	36	37	41	45	Allier	Vendée	Essonne
0	5	0	0	2	7	1	1	1

13 élèves étaient financés par le conseil régional, 4 par la promotion professionnelle.

1.7.2 Nombre de départs en cours de formation

Il y a eu deux interruptions de formation :

- 1 (01/11/2023) pour raisons personnelles : suivi du conjoint,
- 1 (03/12/2023) car l'apprenante souhaitait exercer en tant qu'infirmière avant de se spécialiser.

1.7.3 Résultats de la promotion

	Note la plus basse / 30	Note la plus haute / 30	Moyenne / 30
DE 1	6	25,75	12,8
DE 2	17	27,5	23,4
DE 3	6,5	25	16,5
Projet de recherche	10,5	29	21,9
Mise en situation professionnelle	6	29	21,5
AIEMS	15	29	25,35

1.7.4 Résultats du diplôme d'état

Commission de contrôle du 24 septembre 2024

15 élèves ont été présentées pour le jury du diplôme d'Etat.

- 11 ont été diplômées.
- 1 élève était en situation de redoublement mais, elle n'a pas donné suite.

Commission de contrôle de rattrapage du 10 janvier 2025

3 élèves ont bénéficié d'un complément de formation afin d'être à nouveau présentées devant la commission de contrôle. A l'issue de celle-ci, les 3 élèves ont été diplômées.

1.7.5 Situation d'emploi

Sur les 9 suivis dont nous disposons :

Public	Privé	CDD	CDI/stagiaire/titulaire	Région	Hors région
9	0	4	5	7	2

Sur les professionnels exerçant en Région Centre val de Loire : 4 travaillent sur le CHU d'Orléans, 1 sur le Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), 2 sur le CH de Chartres.

1.5 Formation de psychomotriciens

Le quota d'étudiants en psychomotricité de 1^{ère} année fixé le conseil régional est de 25 en 2023.

La promotion d'étudiants de 1^{ère} année (10^{ème} promotion) entrée en septembre 2023 comprenait 26 étudiants.

La promotion d'étudiants de 2^{ème} année (9^{ème} promotion) entrée en septembre 2023 comprenait 26 étudiants.

La promotion d'étudiants de 3^{ème} année (8^{ème} promotion) entrée en septembre 2023 comprenait 20 étudiants.

1.8.1 Promotion de 1^{ère} année 2023-2026 (10^{ème} promotion)

1.8.1.1 Profil de la promotion

En septembre, la promotion comprenait 26 étudiants :

- 25 issus de Parcoursup et 1 redoublante
- 24 femmes et 2 hommes
- Agés de 17 à 46 ans, avec une moyenne d'âge à 22,21 ans
- 1 issus du Loiret, 1 du Cher, 1 de l'Indre, 1 de l'Indre et Loire et 22 venant d'une autre région que le Centre Val de Loire
- 14 étudiants sont néobacheliers, 1 en poursuite d'études et 1 redoublante

On notera que 12 étudiants sont boursiers.

1.8.1.2 Nombre de départs en cours de formation :

Aucun étudiant n'a interrompu sa formation.

1.8.1.3 Résultats de l'année en S2

	M1 / 20 Santé pub Patho med Pédagogie	M2 / 20 Anatomie	M3 / 20 Psychologie	M4 / 20 Psychologie	M5 / 20 Psychiatrie	M6 / 20 Psychomotricité théorique	M7 / 20 Psychomotricité pratique	Moyenne générale / 20
Note minimale	10,25	5,94	8,32	8,56	5,10	6,69	10,25	8,35
Note maximale	16,11	17,63	16,24	16,63	15,10	17,21	17,13	16,13
Moyenne	13,59	13,40	11,87	13,51	11,05	12,75	14,28	12,99

4 étudiantes ont bénéficié de session de rattrapage. A l'issue de l'année scolaire, 4 étudiantes sont redoublantes et 22 étudiants accèdent à la 2^{ème} année de formation.

1.8.2 Promotion de 2^{ème} année 2022-2025 (9^{ème} promotion)

1.8.2.1 Profil de la promotion

En septembre, la promotion comprenait 26 étudiants :

- 22 étudiants issus de 1^{ère} année
- 2 étudiantes intégrant directement en 2^{ème} année au titre de l'article 25
- 2 redoublants

1.8.2.2 Nombre de départs en cours de formation

- 1 étudiant redoublant renonce à la poursuite de ses études en octobre 2023 ; 1 autre étudiante renonce à poursuivre sa formation en novembre 2023
 - 1 étudiante avait fait sa demande de réintégration mais a finalement abandonné sa formation
 - 1 étudiante a obtenu une suspension de scolarité d'un an
- Soit un effectif de promotion à 23 étudiants.

1.8.2.3 Résultats de l'année S4

	M1 / 20 Anatomie	M2 / 20 Pédiatrie	M3 / 20 Psychologie	M4 / 20 Psychiatrie	M5 / 20 Psychomotricité théorique	M6 / 20 Théorico clinique	M7 / 20 Psychomotricité pratique	Moyenne générale / 20
Note minimale	8,60	6,75	11,67	8	7,38	7,43	8,56	8,71
Note maximale	17,01	16,25	16,79	19,25	17,27	19,53	18,63	17,61
Moyenne	13,45	11,88	13,72	15,35	13,46	14,55	13,77	13,70

A l'issue de l'année scolaire, suite aux rattrapages, 22 étudiants accèdent à la 3^{ème} année de formation, 1 redoublement, 1 reprise d'étude en 3^{ème} année soit 23 étudiants en 3^{ème} année.

1.8.3 Promotion de 3^{ème} année 2021-2024 (8^{ème} promotion)

1.8.3.1 Profil de la promotion

En septembre, 21 étudiants sont admis en 3^{ème} année dont 1 suspend ses études soit 20 étudiants en 3^{ème} année.

1.8.3.2 Nombre de départs en cours de formation

Aucun étudiant n'a interrompu sa formation en cours d'année.

1.8.3.3 Résultats du Diplôme d'Etat

20 étudiants sont présentés au Diplôme d'Etat :

Notes	Moyenne Modules / 20	MSP / 20	Soutenance / 20
Note minimale	10,81	9	8,88
Note maximale	18,29	19,5	14,04
Moyenne	14,27	14,31	14,04

20 étudiants diplômés à la session de juin 2024 ; 100 % de réussite en première session.

2. Apprenants en formation continue

Sur l'année 2024, 81 actions de formation continue ont été menées représentant 459.5 heures. Une augmentation est observée tant en nombre d'action (57 en 2023) qu'en terme d'heures (367.5 en 2023).

2.1 Formation ASH

Une formation (70 heures) a été menée afin d'accompagner les ASH exerçant auprès de la personne âgée. Elle a permis de poursuivre l'accompagnement des ASH dans le développement des compétences essentielles dans la prise en soins de la personne âgée.

1 session a été menée en 2024 sur l'antenne de Pithiviers. Elle a permis d'accueillir 7 participants issus de 4 établissements différents.

2.2 Nouveaux actes professionnels AS

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants (AS) dans la limite de leurs compétences.

Ainsi, même s'il n'y a pas de cadrage réglementaire, des formations sont dispensées pour permettre aux AS diplômés avant aout 2022 d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de ces nouveaux actes professionnels, 3 ateliers, d'une durée de 3H30 chacun ont à nouveau été proposés en 2024 :

- Atelier 1 : administration médicamenteuse et colostomie,
- Atelier 2 : glycémie et ECBU,
- Atelier 3 : soins de la fonction respiratoire.

Ces sessions de formation ont concerné 214 professionnels.

- o Sessions sur le site de l'IFPM (Orléans et antennes)

Au total, 60 demi-journées soient 210 heures de formation ont été menées sur ces nouveaux actes professionnels.

- Atelier 1 : 70 heures soit 20 sessions,
- Atelier 2 : 70 heures soit 20 sessions,
- Atelier 3 : 70 heures soit 20 sessions.

- o Sessions Hors IFPM

9 sessions de formation (31,5 heures) ont été menées dans les locaux du demandeur. Cette organisation permet entre autres de limiter les déplacements des participants pour les structures éloignées d'Orléans mais aussi de réaliser cette formation auprès des professionnels issus de la même structure, favorisant le partage entre collègues. Il est à noter la réalisation de la première session en dehors du département du Loiret, ceci dans le département de l'Indre et Loire.

2.3 Nouveaux actes professionnels AP

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les auxiliaires de puéricultures (AP) dans la limite de leurs compétences.

Il n'y a pas eu de formation menée cette année.

2.4 Nouveaux actes professionnels ambulanciers

Le Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente révisé les actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de leur participation à l'aide médicale urgente.

Ainsi, en 2024, 2 sessions de formation (21 heures) ont pu être menées. 11 ambulanciers ont participé à cette formation. Il est à noter l'annulation de plusieurs sessions, faute d'inscription.

2.5 Formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration pour les infirmiers exerçants au bloc opératoire

Cette formation (21 heures) s'adresse aux Infirmiers Diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire ayant obtenu l'autorisation temporaire d'exercer au bloc opératoire. Ceci leur permet d'obtenir une autorisation définitive d'exercer au bloc opératoire après une formation complémentaire relative à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration.

3 sessions de formation ont été réalisées sur 2024 permettant ainsi de former 9 personnes. Pour une deuxième année consécutive, il est noté une diminution du nombre de participants.

Suite à la publication d'un texte réglementaire (Décret n° 2024-954 du 23 octobre 2024 relatif aux conditions de réalisation en bloc opératoire des actes et activités mentionnés à l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique par les infirmiers diplômés d'Etat) prolongeant et modifiant les modalités des mesures transitoires pour les infirmiers exerçants au bloc opératoire, cela devrait amener en 2025 à l'animation de nouvelles sessions de formations.

2.6 Adaptation à l'emploi pour les infirmiers exerçants au bloc opératoire

Cette formation (21 heures), mise en place en 2023, a pour finalité de faciliter l'intégration et le développement des compétences des infirmiers diplômés d'Etat récemment affectés au bloc opératoire en qualité de circulant. Elle concerne les infirmiers nouvellement arrivés au bloc opératoire.

1 session a été dispensée en 2024 pour 3 personnes au total. Malgré la diffusion répétée de l'information sur cette formation, celle-ci est très peu sollicitée et des sessions ont été annulées.

2.7 Adaptation à l'emploi pour les professionnels (hors IBO) exerçants au bloc opératoire

Il s'agit d'une nouvelle formation mise en place en 2024, suite à une demande d'une structure. Cette formation, d'une durée de 7 heures a pour objectifs de :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Appréhender les notions de base en hygiène et le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et/ou prendre soin de l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Malgré la diffusion répétée de l'information sur cette formation, celle-ci n'a pas été sollicitée et les 2 sessions programmées ont été annulées.

2.8 Prescription de vaccins par un infirmier diplômé d'Etat

En lien avec le décret N°2023-736 du 8 août 2023, les 2 arrêtés du 8 août 2023, cette formation a pour finalité de permettre la prescription de vaccins par un infirmier. Cette formation DPC, d'une durée de 12 heures a pour objectifs de :

- Connaître les maladies à prévention vaccinale inscrites dans le calendrier des vaccinations,
- Connaître les recommandations du calendrier des vaccinations,
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours. Savoir vérifier les critères d'éligibilité. Savoir recueillir le consentement du patient,
- Savoir prescrire un vaccin et identifier les situations complexes pour réorienter vers le médecin,
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient,

- Connaître et savoir utiliser les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique...) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Une session de formation était planifiée en novembre 2024 mais n'a pu être réalisée faute de personnes inscrites. Deux sessions formations sont prévues sur 2025, laissant d'avantage le temps de communiquer sur cette nouvelle formation.

2.9 Préparer l'épreuve de la sélection infirmière – Formation professionnelle continue

Cette formation (3h30), à destination des personnes ayant une expérience professionnelle (soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans) a pour objectifs de comprendre l'organisation de la sélection et d'identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes. En 2024, 12 professionnels ont participé à ces 3 actions de formation.

2.10 Comment remplir Parcours Sup

Deux personnes ont participé à cette formation.

2.11 Accompagnement à la VAE

Un accompagnement à la VAE AP a été mené. Cet accompagnement pédagogique du candidat, lors de différents temps programmés avec un formateur, permet à partir de l'expérience professionnelle du participant de mettre en lien avec les compétences attendues. Il accompagne également dans la rédaction du livret 2. Enfin, il prépare le candidat pour l'entretien avec le jury.

3. Activités de recherche

Une formatrice de la formation des psychomotriciens a été reçue Docteur en Sciences de la Rééducation et de la Réadaptation (sur une recherche en lien avec la maladie d'Alzheimer).

4. Suivi par l'agence régionale de santé sur le bilan annuel pédagogique

4.1. Evaluation des projets pédagogiques des formations préparant aux diplômes d'Etat

Les projets pédagogiques de chaque promotion sont envoyés annuellement à l'ARS qui préside les différentes instances. Les projets pédagogiques ont été approuvés.

4.2. Evaluation des recherches pédagogiques réalisées

A ce jour, l'IFPM ne mène aucune recherche pédagogique.

5. Gestion

5.1. Les ressources humaines de l'institut

Au 1^{er} janvier 2024, outre la directrice, les effectifs permanents de l'IFPM s'établissaient ainsi :

Formation	IDE	AS	AP	Ambulancier	ARM	IBODE	Puéricultrice	Psychomot.
Formateurs	38,5 ETP	12,5 ETP	2,5 ETP	1,7 ETP	1,4 ETP	1,4 ETP	1,2 ETP	3 ETP
Encadrement	1/17,6 ESI	1/16,56	1/18,5					1/24
Secrétaire	12,5 ETP	4,1 ETP	0,6 ETP	0,40 ETP	0,2 ETP	0,40 ETP	0,40 ETP	1 ETP
Coordonnateur ou directeur pédagogiques	1 ETP	1 ETP			1 ETP			0,7 ETP

A ces personnels s'ajoutent 3 appariteurs, 2 techniciens informatique et 1 référent en Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE)

5.2. Les mouvements au sein de l'institut

Les mouvements en 2024 s'établissent ainsi au sein de l'IFPM :

Pour autres personnels autres que formateurs

nom	date de départ	remplacé par	Date
Ya El BOQUART (secrétaire)	Janvier 2024	Séverine ROY	Mars 2024
Création poste secrétaire		Linda SIUDZIAK	Septembre 2024
Mélodie DUVEY-PILATE (secrétaire)	Septembre 2024	Oualfa BENALI	1 ^{er} novembre 2024
Leny LALLEE (TIC)	Février 2024	Jean Sébastien HERPIN	Juin 2024
Jean Sébastien HERPIN	Juin 2024	Jordan COURRILLAUD-RIMBAULT	1 ^{er} septembre 2024
Denis BOUCLET (appariteur)	Décembre 2024	Philippe LOTTE	1 ^{er} décembre 2024

Pour les formateurs

nom	date	Remplacé(e) par	date
Valérie BOUCHAREB (CSS)	1 ^{er} mars 2024	Nicole RICHTER	Janvier 2024
Création CSS formation IDE		Jérôme CLEMENT	Aout 2024
Paulina OSSIRI	31 décembre 2023	Gaëlle LEFAUCHEUX	1 ^{er} janvier 2024
Création		Audrey LENAIN	Mars 2024
Création		Gwenaël OLIVIER-FERNANDES	Mars 2024
Création		Marie Françoise GRASLAND	Mars 2024
Création		Carmen FERREIRA	Aout 2024
Véronique DE BORODAEWSKY (retraite)	1 ^{er} septembre 2024	Chloé CONTON	Aout 2024
Amélie COURATIN (IFCS)	Sept 2024	Irène GIGANT (Puéricultrice)	Aout 2024
Justine COURAULT	Sept 2024	Anne Sophie PIQUEMAL	Aout 2024
Jordan COURRILLAUD RIMBAULT (référent TIC)	1 ^{er} septembre 2024	Aude BELLANGER	1 ^{er} novembre 2024
Christine FRANCK (retraite)	1 ^{er} septembre 2024	Augmentation de quotité (F Bonte + 0,3, C Cellier + 0,2, Jouan + 0,5)	

5.3. La formation professionnelle du personnel

5.3.1. Formation des formateurs

- L'évaluation : un enjeu stratégique pour les acteurs de la formation aide-soignant – GERACFAS – 2 jours – 1 personne
- 11^{ème} colloque inter-régional de la recherche paramédicale et de l'innovation - Grand Sud-Ouest « Oser l'innovation dans la recherche en soins » – CHU Bordeaux – 10 heures – 1 personne
- Process com – Evolixir conseil – 1 jour – 8 personnes
- Excel initiation – SCOP Formatic Centre – 2 jours – 10 personnes
- Excel intermédiaire – SCOP Formatic Centre – 2 jours – 12 personnes
- Optimiser le potentiel Voix – MGEN – 3h – 20 personnes
- Ludopédagogie et apprentissages en santé – CHU d'Amiens – 2 jours – 2 personne
- Technique de simulation – Collégium Santé – 1 journée – 5 personnes
- Prévention de l'épuisement professionnel - Qi Gong et soin : comment donner sans s'épuiser – 6 jours – 1 personne
- Adopter une approche systémique dans la relation soignant / famille – 3 jours – 1 personne
- Formateur GSU – CESU 74 – 10 jours – 1 personne
- Emprise et Harcèlement – CNAES – 2 jours – 2 personnes
- Les troubles neurovisuels chez l'enfant – 3 jours – 1 personne
- la prescription vaccinale dans la pratique infirmière – 1 jour – 1 personne
- Initiation à la simulation – Université Tours – 5 jours – 2 personnes
- La simulation en santé dans la francophonie – ABASS – 1 journée – 5 personnes
- Formation de Formateurs – 2 jours – 7 personnes
- Formateur en simulation – CESIMO – 4 jours – 4 personnes
- Les réseaux sociaux – Trans'formation Région CVL – 2 jours – 2 personnes
- Immersion et Sea-mulation – SoFraSim – 2 jours – 2 personnes
- Journée francophone des aides-soignants : réduire les risques de violence et d'agressivité : les AS montrent la voie – 2 jours – 2 personnes
- DU éducation Thérapeutique – 1 personne
- Analyse de pratiques professionnelles – INSPE – 3 jours – 24 personnes

- Pratiques du coaching – Université Paris VIII – 412 h – 1 personne (fin de formation)
- Master Sciences de l'éducation – Université – 1 personnes
- Préparation à la sélection de Cadre de santé – puis formation Cadre de santé – 1 personne

5.3.2. Formation de l'équipe de direction :

- Process com – Evolixir conseil – 1 jour – 2 personnes
- Excel intermédiaire – SCOP Formatic Centre – 2 jours – 2 personnes
- Journées d'études de l'AFDS – 3 jours – 1 personne

5.3.3. Formation de l'équipe administrative et logistique

- Excel niveau intermédiaire – intra Fornatic Centre – 2 jours – 4 personnes
- Formation habilitation électrique – 1 personne

5.4. Les ressources matérielles

5.4.1. Les locaux

L'augmentation importante des quotas infirmiers avait conduit le conseil régional à installer des locaux modulaires dès aout 2022. Les locaux modulaires ont été augmentés et déplacés sur le site du Lycée Voltaire. L'IFPM dispose des locaux suivants :

Site IFPM Nord – rue du Faubourg saint Jean et salle Alsace – rue d'Alsace

REZ DE CHAUSSEE						ETAGE	AUTRES		
salles	Amphi A	Amphi B	Salle 1 A	Salle 1 B	Salle 2	Salle de réunion	Salle Alsace	Salle Informatique	Salle de Détente
places	150	150	21	21	100	25	30		

La salle de détente a parfois été transformée en salle de cours.

Site IFPM Sud – avenue Diderot

A la suite du déménagement des bâtiments modulaire une salle de cours a été transformée en salle de stockage des tenues.

REZ DE CHAUSSEE					1er ETAGE					2er ETAGE									
Salle C*	Salle D*	Salle cours 1	Salle cours 7	Salle cours 9	Salle cours 3*	Salle cours 5*	Chambre de simulation 1	PC 1	Chambre de simulation 2	PC 2	Chambre de simulation 3	PC 3	Chambre de simulation 4	PC 4	NURSERIE	BLOC	Salle de révet	Salle TP 2	ERGONOMIE
200	100	44	44	44	26	45												25/30	25/30
TBI	TBI	Tableau blanc Vidéoprojecteur	Tableau blanc Vidéoprojecteur	TBI	TBI	TBI	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	TV	TV, vidéoprojecteur

Site VOLTAIRE – Algeco

Batiment A						Batiment B		Batiment C	Batiment D					
REZ DE CHAUSSEE						ETAGE		RDC	ETAGE	ETAGE	RDC		ÉTAGE	
Salle AL 1	Salle AL 2	Salle AL 3	Salle AL 4	Salle AL 5	Salle AL 6	Salle AL A	Salle AL B	Salle AL C	Salle AL 7	Salle AL 8	Salle AL 9	Salle AL 10		
30	30	30	30	30	30	90	90	95	50	50	50	40		

Antenne de Briare

L'antenne de Briare dispose d'une salle de cours et de salles adaptées en salles de travaux pratiques

Antenne de Pithiviers

Le centre hospitalier met à disposition de l'IFPM un secteur de service comprenant une salle de cours, une salle de travaux pratiques, un bureau pour les formateurs.

Site du campus universitaire

Ce site accueille la formation des psychomotriciens et s'établit sur 2 bâtiments :

- Les bureaux administratifs et la salle de travaux pratiques dans le bâtiment Michel Royer
- 3 salles de cours dans le bâtiment en face.

Site de l'EPSM

Au sein de l'hôpital George Daumézon, l'IFPM bénéficie de 3 salles de cours et 4 salles de TP.

Chambre 1	Chambre 2	Chambre 3	Chambre 4	Salle Asie	Salle Océanie	Salle Amérique
				20	30	30

5.4.2. Les équipements

En 2024, les investissements, pour une subvention de 211 000 € ont porté sur :

- L'équipement informatique des secrétaires (passage à un ordinateur portable).
- L'équipement pour aménager les nouveaux Algeco
- L'amélioration des équipements techniques vidéo/simulation (retour son, infra structure réseau...)
- Des mannequins pour équiper les chambres du site de l'EPSM
- Le remplacement des ordinateurs pédagogiques

5.5. Exécution du budget

Le budget 2024, avoisinant les 8,5 millions d'euros (dont 7 313 900 € de subvention du conseil régional), se clôture de manière légèrement excédentaire :

- Recrutements non faits de date à date
- Rémunération des intervenants différente du prévisionnel (impossible d'identifier qui viendra ou non sur son temps de travail lors de l'élaboration du budget)
- Facturations non transmises (Université)
- Nombre de personnes financées supérieur à ce qui avait été envisagé

5.6. Modification du règlement intérieur

Les évolutions du règlement intérieur au sein de l'IFPM sont essentiellement dues aux évolutions des locaux et réorganisation des circuits en conséquence.

6. La qualité à l'IFPM

Depuis 2022, la « cellule qualité » se réunit régulièrement. Sur l'année 2024, cette dernière s'est réunie à 8 reprises. Différents membres composent ce groupe dans le but d'alimenter la réflexion de par la diversité des postes occupés : directrice des soins, cadre supérieur de santé, assistante de direction, 6 formateurs issus de différentes filières et 1 secrétaire.

Au cours de l'année 2024, différents sujets ont été traités :

- Auto-évaluation, mise en évidence des écarts et préparation de la visite qualiopi,
- Evaluation et ajustements du questionnaire d'évaluation de la satisfaction des apprenants par UE/module/période,
- Création et mise en place d'un questionnaire de satisfaction des intervenants,
- Initiation du travail sur le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels : identification des risques, lancement du questionnaire des risques psychosociaux,
- Analyse et suivi des FEI : 20 FEI en 2024 (17 en 2023).

La visite de renouvellement de la certification qualiopi a eu lieu la semaine du 18 novembre 2024 sur le CHU d'Orléans et plus précisément les 21 et 22 novembre sur l'IFPM. Le travail conséquent fourni par l'IFPM et son implication dans l'amélioration continue de la qualité ont été mises en évidence par l'auditeur. Le renouvellement de la certification a été accordée sans aucune réserve, ceci pour une durée de 3 ans.

7. Partenariats et communication

7.1. Les partenariats

En raison des évolutions de l'IFPM, le renforcement du partenariat avec les structures locales est une nécessité.

Ainsi l'IFPM

- Est engagé dans plusieurs groupes de travail de différents établissements (CHU Orléans, EPSM Daumezon...) en lien avec l'accueil des stagiaires ou la qualité des stages.
- Accompagne les établissements dans l'appropriation des nouveaux référentiels de formation (réunion de présentation pour les programmes d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier avec l'OPCO Mobilité, d'IBODE).
- Réalise des réunions d'information à l'attention des directeurs, encadrement ou tuteurs des structures (réunion avec les tuteurs de stage et les maitres de stage sur les actualités et notamment l'alternative au stage, réunion avec les structures et les aides-soignants sur le parcours réussite).

La directrice de l'IFPM est membre de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et Médico Techniques (CSIRMT) du Centre hospitalier Universitaire et du GHT. En 2024, au gré du renouvellement des membre de la CSIRMT des personnels de l'IFPM intègrent cette instance. Ces participations facilitent l'échange d'informations.

En tant qu'établissement support du GHT formation du Loiret, l'IFPM contribue à l'évolution et l'harmonisation des méthodes pédagogique sur le territoire et accompagne l'augmentation des quotas infirmiers (passage d'un quota de 240 étudiants de 1^{ère} année sur l'année scolaire 2021-2022 à un quota de 400 étudiants de L1 dès la rentrée scolaire 2023-2024, voire 420 à l'horizon de la rentrée scolaire 2026-2027).

7.2. La communication

7.2.1. Site internet et réseaux sociaux

Le site internet www.ifpm-orleans.fr est un vecteur important de communication, d'informations à disposition du public et des apprenants. Outre les éléments concernant les formations, les dossiers d'inscriptions aux sélections ou en formation sont en téléchargement sur le site, les résultats des diplômes d'Etat sont accessibles à tous (apprenants concernés, structures recruteuses, parents...).

En 2024, 56 731 visiteurs se sont connectés pour 127 632 sessions avec une durée moyenne de consultation de 2 minutes et 22 secondes par session. Cela représente 289 418 pages vues. Le site dispose d'un taux d'engagement de 48,41 %.

Les visiteurs étaient principalement originaires de France (91,7 %).

Près de 1000 contacts ont été établis avec l'IFPM depuis le formulaire ad hoc du site Internet.

Depuis septembre 2023, les apprenants de l'IFPM bénéficient d'un nouveau service en ligne qui leur permet de déclarer leurs absences et retards grâce à des formulaires dédiés sur le site Internet (5076 formulaires dématérialisés en 2024)

Depuis mai 2023, le site héberge également les formulaires de déclaration d'évènements indésirables (20 déclarations transmises en 2024).

L'IFPM est également très présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) où la réactivité est immédiate. Plus de 3836 « followers » suivent les actualités de l'institut depuis ces réseaux complémentaires qui touchent des publics différents.

- Facebook : 2472 followers, 70 000 vues.
- Instagram : 554 followers, 22 100 vues.
- LinkedIn : 810 abonnés, 876 vues de la page (32 521 impressions).

En 2024, l'IFPM a renforcé sa collaboration avec la direction de la communication du CHU d'Orléans qui relaie nos publications sur ses propres réseaux sociaux. Des publications spécifiques sont également réalisées en complément de celles de l'IFPM augmentant ainsi la visibilité de nos actions.

7.2.2. Journée portes ouvertes

Les journées portes ouvertes 2024 ont été organisées en ligne et sur les différents sites de l'IFPM :

- IFPM Orléans SUD, le 17 février 2024 : 1163 personnes.
225 personnes ont exprimé leur satisfaction à travers le questionnaire mis à leur disposition.
- IFP – Université, le 17 février 2024 : 231 personnes.
- Briare, le 27 janvier 2024 : 15 personnes.
- Pithiviers, le 03 février 2024 : 30 personnes.

La page dédiée aux journées portes ouvertes sur le site Internet de l'IFPM a également reçu 4422 visiteurs.

7.2.3. Forums de l'orientation

La région Centre – Val de Loire organise les forums des métiers et de l'orientation sur l'ensemble du territoire régional. Le forum de l'orientation d'Orléans s'est tenu les 8, 9 et 10 février 2024. Au milieu des autres établissements de l'enseignement supérieur, l'IFPM a pu présenter ses 8 formations. Près de 500 collégiens, lycéens et accompagnants ont pu être renseignés et invités à visiter l'IFPM la semaine suivante.

L'IFPM a également renseignés près de 120 personnes lors de l'édition de Gien le 22 février 2024.

7.2.4. Les autres informations métiers

Outre les temps forts représentés par le forum de l'orientation ou la journée portes ouvertes de l'IFPM, l'institut participe à de nombreux salons ou forums auprès des lycées, collèges et publics en recherche d'emploi (pas moins d'une dizaine par an).

Engagé dans un rapprochement avec l'université, l'IFPM présente également ses formations auprès des étudiants de l'université avec deux objectifs :

- Présenter les possibilités de réorientation
- Présenter les possibilités de passerelles après une première année de PASS ou LAS validée.

CONCLUSION

L'année 2022 avait inauguré une grande période de changements à l'IFPM qui se poursuivent :

- Augmentation des quotas infirmiers
- Mise en œuvre des doubles-rentées pour la formation infirmière
- Renouvellement toujours important des équipes de personnels, tant administrative que pédagogique, avec une stabilisation notable de l'équipe administrative et une montée en compétences certaine.
- Augmentation du nombre de modulaires et migration sur le site Voltaire rendant les interactions plus complexes.
- Poursuite du projet de la construction des nouveaux bâtiments de l'IFPM.

Les évolutions vont se poursuivre avec

- La réflexion ministérielle sur le nouveau référentiel de formation des infirmiers dont la mise en œuvre est annoncée pour 2026,
- Déménagement annoncé pour la formation des psychomotricien et construction du passage à l'université,
- Construction des conventionnements avec l'université d'Orléans quand la faculté de médecine sera signée.